



TELEBOY

CONDITIONS GENERALES (CG)

1. CHAMP D'APPLICATION

Teleboy exploite la plateforme en ligne "www.teleboy.ch" ainsi que des applications mobiles (ci-après dénommées collectivement la "plateforme"). Via la plateforme, Teleboy propose diverses offres, par exemple des offres de télévision, d'Internet ou de téléphonie, et fournit des services complémentaires liés à celles-ci (ci-après collectivement les "services").

Les présentes conditions générales (CG) s'appliquent à tous les services proposés par Teleboy AG (ci-après "Teleboy") et à leur utilisation par des personnes physiques ou morales (ci-après "utilisateurs"). L'utilisateur accepte les conditions suivantes sans modification et dans leur intégralité au plus tard lors de l'utilisation des services.

La nature et la portée des services contractuels sont en outre déterminées par les éventuelles conditions d'utilisation particulières applicables aux services respectifs et par les dispositions des contrats respectifs. En cas de contradictions, les dispositions du contrat et les éventuelles conditions particulières d'utilisation applicables priment sur les CG.

2. INSCRIPTION EN TANT QU'UTILISATEUR

Une inscription en tant qu'utilisateur est nécessaire pour pouvoir utiliser les services. L'inscription en tant qu'utilisateur se fait via la plateforme. L'utilisateur est tenu de fournir des informations complètes et correctes. Il est formellement interdit de s'inscrire avec de fausses informations ou en utilisant une autre identité. Teleboy peut vérifier les informations et l'identité de l'utilisateur, mais n'en a pas l'obligation.

Teleboy se réserve le droit de refuser l'inscription d'un utilisateur sans en indiquer les raisons, de supprimer les inscriptions déjà effectuées sans abonnement en cours ou de bloquer l'accès au compte utilisateur de l'utilisateur en question, notamment si les services ne sont pas utilisés conformément au contrat.

Après une inscription réussie, l'utilisateur reçoit un compte personnel (ci-après "compte utilisateur"). Les données d'accès au compte utilisateur sont personnelles et non transférables. L'utilisateur est tenu à tout moment de traiter les données d'accès de manière confidentielle et de ne pas les rendre accessibles à des tiers. L'utilisateur est seul responsable de la conservation des données d'accès. Toutes les utilisations et transactions effectuées via le compte de l'utilisateur sont attribuées à l'utilisateur respectif et le lient.

3. SERVICES DE TÉLÉBOY

L'offre actuelle de services est décrite sur la plateforme. Les conditions de Teleboy accessibles via la plateforme s'appliquent à tous les services. Teleboy peut modifier à tout moment la gamme de services et l'étendue des services sans que l'utilisateur ait droit à une compensation de ce fait.

Teleboy a le droit de faire exécuter ses obligations de service par des tiers. Dans ce cas, Teleboy n'est responsable que du soin apporté à la sélection et à l'instruction du tiers.

L'utilisateur reconnaît que les services offerts sont destinés exclusivement aux utilisateurs résidant en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.

4. ABONNEMENTS ET SERVICES

4.1 Commande et conclusion du contrat

Les commandes de services sont passées via la plateforme en utilisant le compte de l'utilisateur.

Les commandes passées par l'utilisateur sont contraignantes. Le contrat de conclusion d'un abonnement entre Teleboy et l'utilisateur est conclu par la réception de la confirmation de la commande sous la condition suspensive qu'un contrôle de solvabilité, d'identité et de faisabilité technique effectué par Teleboy n'empêche pas la conclusion du contrat.

En cas d'annulation ou de résiliation prématurée par l'utilisateur après la passation de la commande, des frais de traitement de CHF 99.00 et les éventuels frais de tiers effectivement engagés seront facturés à l'utilisateur.

4.2 Coûts de connexion et déménagement

Le cas échéant, l'utilisateur est responsable de la mise à disposition des connexions nécessaires (notamment Internet).

Les frais de raccordement sur place sont à la charge de l'utilisateur en cas de nouvel abonnement ou de déménagement de l'utilisateur.

L'utilisateur doit informer Teleboy de son déménagement au moins 30 jours à l'avance. En cas de notification tardive, Teleboy ne peut garantir le réacheminement d'une connexion en temps voulu et décline toute responsabilité quant aux coûts et dommages encourus par l'utilisateur.

Si un abonnement en cours ne peut plus être utilisé en raison de connexions manquantes, l'utilisateur n'a pas droit au remboursement du prix de l'abonnement.

4.3 Début, durée et résiliation

Les abonnements aux services (pour la TV cf. clause 8 ci-dessous) peuvent être résiliés par Teleboy ou l'utilisateur avec un préavis de 60 jours expirant en fin de mois. Une première durée minimale contractuelle conforme à la confirmation de la commande reste réservée. En cas de résiliation de l'abonnement avant l'expiration de la durée minimale convenue ou à une date non convenue, l'abonnement prend fin à l'expiration de la durée minimale ou à la prochaine date de résiliation possible. Un remboursement de la cotisation est exclu.

Pour les offres de la rubrique "Teleboy Home", la durée minimale est de 12 mois, sauf accord contraire. Après l'expiration de cette durée minimale, l'offre peut être résiliée avec un préavis de 60 jours pour la fin d'un mois.

Teleboy se réserve le droit de résilier à tout moment l'abonnement sans préavis ou de bloquer temporairement l'accès de l'utilisateur aux services si ce dernier utilise les services de manière illicite ou en violation des présentes CG ou s'il est en défaut de paiement des frais d'abonnement. Le blocage temporaire de l'accès ne libère pas l'utilisateur de son obligation de paiement au titre de l'abonnement en cours.

La résiliation doit être effectuée via le compte de l'utilisateur ou par lettre recommandée envoyée dans les délais prévus à l'adresse suivante : Teleboy AG, Abteilung Abos, Seestrasse 513, 8038 Zurich.

4.4 Conséquences de la fin de l'abonnement

Le droit d'accès de l'utilisateur à l'offre correspondante s'éteint avec la fin de l'abonnement, et tous les réglages effectués par l'utilisateur à cet égard peuvent être supprimés par Teleboy. Teleboy a le droit, mais non l'obligation, de supprimer également le compte utilisateur de l'utilisateur ou de bloquer temporairement l'accès de l'utilisateur à son compte.

4.5 Frais d'abonnement

Dans le cas des abonnements TV, la redevance d'abonnement est généralement due à l'avance pour la période d'abonnement convenue et est exigible à la conclusion ou au renouvellement du contrat.

Dans le cas d'autres abonnements ou d'un abonnement combiné, la redevance d'abonnement est facturée à terme échu, en règle générale sur une base mensuelle, et est due dès la facturation.

4.6 Prix et conditions de paiement

Les prix actuels de Teleboy accessibles via la plateforme sont applicables. Les prix qui y figurent ou qui sont communiqués par Teleboy sont dus en francs suisses et incluent la taxe sur la valeur ajoutée.

Le paiement s'effectue par le biais du mode de paiement enregistré dans le compte utilisateur ou sélectionné lors du processus de commande et accepté par Teleboy.

L'utilisateur est tenu de maintenir à jour les informations relatives à ce mode de paiement (par exemple, la carte de crédit déposée) dans son compte utilisateur.

Si Teleboy n'est pas en mesure de débiter le moyen de paiement déposé par l'utilisateur dans le cas de frais d'abonnement récurrents, Teleboy est en droit de suspendre les services ou de résilier l'abonnement avec effet immédiat (voir article 4.3).

Si l'utilisateur ne s'acquitte pas de son obligation de paiement dans le délai de paiement, il est en défaut à l'expiration de ce délai de paiement sans autre rappel et doit payer des intérêts moratoires de 5%.

En cas de retard de paiement, Teleboy est en droit de facturer des frais de traitement de CHF 20.00 (par rappel) à partir du deuxième rappel.

Tous les paiements sont définitifs. Il n'existe aucun droit d'annulation et l'utilisateur n'a en aucun cas droit au remboursement des frais d'abonnement déjà payés. En cas de désactivation temporaire des services en raison d'une facture impayée, Teleboy est en droit de facturer des frais de traitement de CHF 50.00 pour la réactivation.

4.7 Changements de prix

Teleboy peut modifier à tout moment les prix et les conditions applicables aux abonnements. Les modifications sont applicables dès leur publication sur la plateforme.

Si Teleboy augmente les frais d'abonnement mensuels pour les abonnements à durée indéterminée, Teleboy en informera au préalable les utilisateurs correspondants. Ceux-ci auront alors la possibilité de résilier leur abonnement avec effet à la fin de la période de résiliation suivante. Si aucune résiliation n'est prononcée, l'augmentation de prix s'applique automatiquement après la fin du délai de résiliation.

4.8 Matériel

Le matériel mis gratuitement à la disposition de l'utilisateur par Teleboy (p. ex. routeur WLAN) reste la propriété de Teleboy pendant toute la durée du contrat. Teleboy se réserve le droit de fournir du matériel de même qualité qu'un produit neuf, mais pas nécessairement neuf. L'utilisateur est responsable de l'utilisation soignée du matériel.

Le matériel ne peut être utilisé à d'autres fins que celles prévues dans le contrat. En particulier, il est interdit d'ouvrir le matériel et d'interférer avec le logiciel et le matériel.

Teleboy a le droit d'accéder à tout moment au matériel à des fins de configuration, de maintenance ou d'optimisation et/ou d'extension des services et de consulter, modifier, mettre à jour ou supprimer les données techniques existantes.

Après l'expiration de la période contractuelle, l'utilisateur est tenu de retourner le matériel intact et complet dans un délai de 30 jours si la période contractuelle était inférieure à cinq (5) ans. Si l'utilisateur ne respecte pas cette obligation, Teleboy se réserve le droit de facturer l'appareil non restitué à la valeur d'acquisition de remplacement ainsi que les frais encourus.

Les appareils qui font l'objet d'un contrat d'achat conclu entre les parties (par exemple, Apple TV) sont exclus de ces dispositions. Dans ce cas, les appareils restent la propriété de Teleboy jusqu'au paiement intégral du prix d'achat.

Seule la garantie du fabricant s'applique aux appareils achetés par l'utilisateur. Le recours en garantie est régi par les conditions du fabricant concerné et s'applique uniquement à l'encontre de ce dernier.

5. UTILISATION AUTORISÉE

L'utilisateur s'engage à n'utiliser les services que de manière licite et dans le respect des obligations qui lui incombent en vertu des présentes CG et de toute autre condition d'utilisation.

L'utilisation de certains contenus accessibles via les services Teleboy (par exemple, les offres érotiques) peut être réservée aux personnes ayant un âge minimum (par exemple, 16 ou 18 ans). L'utilisateur s'engage à prendre les mesures appropriées pour s'assurer qu'aucune personne n'ayant pas l'âge minimum requis n'utilise ce contenu en utilisant son compte d'utilisateur.

L'utilisateur est tenu d'indemniser Teleboy, ses organes, ses collaborateurs et autres auxiliaires contre les prétentions de tiers qui lui sont opposées en raison d'une utilisation illicite des services ou d'une utilisation des services par l'utilisateur en violation des présentes CG. Les dommages à indemniser comprennent également les frais de représentation juridique de Teleboy pour la défense des prétentions invoquées.

6. LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle liés aux services ou au matériel, en particulier les logiciels, restent la propriété de Teleboy ou du détenteur des droits respectifs. L'utilisateur reçoit un droit non transférable, limité dans le temps et non exclusif d'utiliser ces droits conformément au contrat (voir section 5). L'utilisateur ne peut prétendre à aucun autre droit.

7. GARANTIE DES SERVICES

Teleboy s'efforce de veiller à ce que les services soient disponibles dans une bonne qualité, conformément à l'état actuel de la technique. Il sera remédié aux interruptions aussi rapidement que possible. Dans la mesure où la loi le permet, Teleboy exclut toute garantie pour la plate-forme, les applications et les services fournis par leur intermédiaire.

En particulier, Teleboy ne donne aucune assurance ni garantie quant à l'exhaustivité, l'exactitude, la fiabilité, la disponibilité ininterrompue, la fonctionnalité, la qualité ou les résultats spécifiques, l'absence de défauts ou autres.

En particulier, Teleboy ne fournit pas de bande passante minimale garantie pour la connexion Internet. Les vitesses de transmission indiquées doivent être comprises comme les meilleures performances possibles. La vitesse réelle d'Internet dépend, par exemple, de la connexion de l'utilisateur, de la distance jusqu'à la centrale téléphonique la plus proche, de la qualité des lignes ou du câblage de la maison ou d'autres facteurs externes et peut donc être inférieure à la vitesse maximale d'Internet indiquée.

L'installation des applications et l'utilisation des services se font sous la seule responsabilité et aux seuls risques de l'utilisateur. Cela inclut également la responsabilité de l'utilisateur pour la fourniture et le paiement de tous les appareils finaux requis par l'utilisateur (y compris les exigences système pertinentes) et les services de communication (connexion Internet ou connexion mobile avec une bande passante suffisante).

8. DISPOSITIONS SPÉCIALES POUR LES OFFRES DE TÉLÉVISION

Les offres TV/services à la demande ne peuvent être utilisés qu'à des fins privées ou (dans le cas de personnes morales) internes à l'entreprise et uniquement en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein.

L'utilisateur reconnaît que le contenu mis à disposition par le biais des offres de télévision/services à la demande est protégé par le droit d'auteur et ne peut être utilisé que dans le but prévu et dans le respect des restrictions du droit d'auteur. En particulier, il est interdit de copier, d'enregistrer, de présenter ou de mettre à disposition les contenus au-delà de l'usage privé autorisé par la loi sur le droit d'auteur pour l'utilisateur respectif.

Il est interdit à l'utilisateur de contourner les mesures techniques de protection (blocage IP) prises pour assurer l'utilisation exclusive des offres TV/services à la demande en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.

Les abonnements TV commencent avec l'activation par Teleboy et se terminent après l'expiration de la durée spécifiée. Une résiliation prématurée par l'utilisateur n'est pas possible. L'abonnement sera automatiquement renouvelé, moyennant paiement, pour la durée de l'abonnement précédent si l'utilisateur ne résilie pas l'abonnement au moins 24 heures avant l'expiration de la durée spécifiée.

9. LIMITATIONS ET EXCLUSIONS DE RESPONSABILITÉ

Teleboy n'est responsable envers l'utilisateur qu'en cas d'intention et de négligence grave. Toute responsabilité de Teleboy pour des dommages indirects ou consécutifs (par exemple ré-

sultant de la perte de données ou de l'interruption de services) est exclue. Les dispositions légales obligatoires restent réservées.

Les contenus auxquels les utilisateurs peuvent accéder via la plate-forme en utilisant le service sont des contenus de tiers. Teleboy n'exerce aucun contrôle éditorial à cet égard et n'est pas tenu de le faire. Teleboy n'est donc pas responsable de ces contenus et exclut toute responsabilité pour les dommages ou préjudices résultant pour l'utilisateur de l'utilisation de ces contenus. Cette exclusion de responsabilité s'applique également aux contenus de sites Internet ou d'applications qui ne sont pas exploités par Teleboy mais auxquels il est fait référence depuis la plateforme ou qui renvoient à la plateforme de Teleboy.

10. LOI APPLICABLE ET LIEU DE JURIDICTION

Les contrats entre Teleboy et l'utilisateur sont régis par le droit matériel suisse, à l'exclusion des dispositions relatives aux conflits de lois et des dispositions de la Convention des Nations Unies sur les contrats de Vente Internationale de Marchandises (CVIM).

Le lieu exclusif de juridiction pour tous les litiges entre Teleboy et l'utilisateur est le siège social de Teleboy. Toutefois, Teleboy est en droit de poursuivre l'utilisateur à son domicile.

11. DISPOSITIONS FINALES

Teleboy se réserve le droit de modifier les présentes CG à tout moment. Les CG s'appliquent dans leur version actuelle disponible sur le site Internet de Teleboy.

L'utilisateur ne peut transférer à un tiers les droits et obligations découlant des présentes CG ou des abonnements conclus en vertu de celles-ci qu'avec l'accord écrit préalable de Teleboy. Teleboy est expressément autorisé à transférer à un successeur légal ou à une société affiliée.

Si une ou plusieurs dispositions des présentes CG sont ou deviennent invalides ou inapplicables en tout ou en partie, la validité ou l'applicabilité des autres dispositions des présentes CG n'en sera pas affectée. Dans ce cas, les parties remplaceront la disposition invalide ou inapplicable par une disposition valide et applicable qui se rapproche le plus possible de l'objectif économique de la disposition à remplacer. Il en va de même, mutatis mutandis, au cas où les présentes CG contiendraient une lacune réglementaire.

Zurich, février 2023